



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CCM LIMOGES CENTRE 13 PLACE JOURDAN 87000 LIMOGES

déclare et atteste avoir reçu la somme de 1 000 €.

M. HADJAM Yoann, gérant de la société A.T PARQUET, S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe CHANTELAUVE 87620 SEREILHAC, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	M. HADJAM Yoann - CHANTELAUVE - 87620 SEREILHAC
Nombre de parts	100
Montant versé	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial n° 10278 36502 00014214401 37 jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 07 février 2024

Le déposant

("lu et approuvé" + signature)

"lu et approuvé" + signature

JST06

Jérémie PETIT

Chargé d'Affaires Professionnels

jeremie.petit@creditmutuel.fr

Crédit Mutuel
Limoges Centre

Société Coopérative de Crédit à capital variable
et à responsabilité statutairement limitée

Intermédiaire d'Assurances - n° ORIAS 07 003 758

13, place Jourdan - 87000 Limoges

Tél. 05 55 38 73 76 (appel local non surtaxé)

Fax 05 55 33 51 03 - SIREN 778 063 016 RCS Limoges